



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Ski de fond

Question écrite n° 61461

Texte de la question

M. Maurice Adevah-Poeuf attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la situation du ski de fond. Depuis plus de quinze ans, les opérateurs du ski de fond, regroupés au sein de France Ski de fond, ont mis en oeuvre des opérations participant directement au développement de la montagne, à l'aménagement du territoire, au maintien d'emplois et à la professionnalisation des acteurs. Ces efforts, consentis par les 600 communes supports du ski de fond, sont directement menacés par l'absence totale de neige de l'hiver 2000-2001 qui concerne l'ensemble des massifs. En effet, le résultat particulièrement négatif de la dernière saison risque de déstabiliser gravement les économies locales avec des répercussions graves sur les emplois. Pour poursuivre leurs activités, les différents opérateurs élaborent un plan d'action tant au niveau national que local. Or, la mise en oeuvre de ces orientations nécessite des crédits dont les massifs ne disposent pas. Il s'avère dès lors nécessaire d'apporter un réel soutien aux différents acteurs du ski de fond pour que ceux-ci puissent, pour les prochaines années, établir des bases solides pour le développement du ski nordique et de l'économie qui l'entoure. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur ce dossier et plus particulièrement de lui indiquer les mesures qu'elle envisage pour soutenir cette activité.

Texte de la réponse

La ministre de la jeunesse et des sports est particulièrement sensible aux problèmes évoqués par l'association France Ski de fond concernant les conséquences des conditions climatiques de cet hiver, lesquelles ont gravement perturbé l'économie de certaines zones de ski nordique. Le ministère de la jeunesse et des sports ne dispose toutefois d'aucun moyen d'intervention institutionnel ou financier susceptible d'aider, directement ou indirectement, au fonctionnement des stations de montagne. Elle a donc pris l'initiative de suggérer à M. le Premier ministre de bien vouloir étudier ce dossier avec la plus grande bienveillance dans le cadre du Conseil national de la montagne, qu'il préside.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Adevah-Poeuf](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61461

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3058

Réponse publiée le : 6 août 2001, page 4567